UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 20/05/2021 de 14 h 00 à 17 h 45

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le jeudi 20 mai 2021 à 14 h 00 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 35
Nombre de membres élus présents : 21
Nombre de membres élus ayant donné procuration : 09
Nombre de membres élus absents non représentés : 05
Quorum : 18

Etaient présents :
Membres du Conseil d'Administration :
M. BORDES Laurent
représentant les personnels enseignants chercheurs :
Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)
Mme BOUISSET Christine (en visioconférence)
Mme BUISSON Françoise (en visioconférence)
M. CAPOROSSI Olivier (en visioconférence)
Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)
M. LECOURT Arnaud
Mme LUBY-GAUCHER Monique
M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)
M. TESSON Frédéric (en visioconférence)
M. SABONI Abdellah (en visioconférence)
représentant les usagers :
M. MANAUD Corentin (en visioconférence)
représentant les personnels BIATSS :
Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)
M. FASENTIEUX Bertrand (en visioconférence)
M. KONARSKI Igor (en visioconférence)
M. THEPAULT Hervé (en visioconférence)
représentant les personnalités extérieures :
M. HERMES Younis (en visioconférence)
M. LAURAND Régis (en visioconférence)
M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre (en visioconférence)
Etaient absents :
Avaient donné procuration :
M. BLANCHARD Gérard à Mme CARRE Hélène
Mme GUENEBEAUD Célia à M. THEPAULT Hervé
Mme GOSMANT Martine à M. LAURAND Régis
Mme LARROUY Isabelle à M. SABONI Abdellah
Mme MAGNET Stéphanie à Mme LUBY-GAUCHER Monique
M. MEYLAN Antoine à M. THEPAULT Hervé
Mme MIQUEU Karinne à Mme LUBY-GAUCHER Monique
Mme PALISSE Christelle à M. LAURAND Régis
Mme PEREIRA Camille à M. MANAUD Corentin
Etaient excusés :
M. ANSART Théo
M. BOURREL Julien
Mme FORERO-MENDOZA Sabine
M. GUIOT François-Vivien
Mme MANSO Marthe

Point IV - Souscription de prise de participation dans la SCIC CEEBIOS (Biomimétisme)
Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, :
- approuve le principe d'une prise de participation en capital de l'UPPA à la SCIC CEEBIOS à hauteur de 24 000 euros.

VOTE : POUR : 22 CONTRE : 06 ABSTENTIONS : 02

- autorise que le premier apport de souscription de parts, pour un montant de 8 000 euros, soit versé avant le 15 juin 2021.

VOTE : POUR : 22 CONTRE : 06 ABSTENTIONS : 02

- s'engage, qu'au regard des statuts de la SCIC, cette somme correspond à la souscription et la libération de 120 parts sociales (de 200 euros chacune) sur trois exercices sociaux, et ce, de manière équivalente pour chaque exercice.

VOTE : POUR : 23 CONTRE : 04 ABSTENTIONS : 03

- autorise le président de l'université à soumettre la candidature de l'UPPA en qualité d'associé de la SCIC CEEBIOS aux instances compétentes de cette dernière au plus tard le 24 mai 2021

VOTE : POUR : 24 CONTRE : 06

- autorise le président à faire acte de candidature de l'UPPA à un poste d'administrateur au sein du CA de la SCIC.

VOTE : POUR : 24 CONTRE : 06

Pau, le 21 mai 2021
Le Président,

Laurent **BORDES**